

GRÉSIVAUDAN

BERNIN

Vœux 2011 : entre éclaircies et nuages

Les édiles de Bernin ont convié l'ensemble de la population à la cérémonie des vœux 2011 ce vendredi au Cube de Bernin. Plus d'une centaine de personnes a répondu à l'invitation.

Lilian Kauffmann, maire du conseil municipal enfants, a ouvert la séance, preuve que l'instance est prise au sérieux. Puis, Mme Bellicard, maire de la commune, a retracé les moments forts du Cube en 2010 avant d'évoquer les dossiers qui ont marqué l'année écoulée.

Sur le volet logement, les chantiers des Catières et de Liaud-Perret débiteront cette année ainsi que le multi-accueil, crèche halte-garderie. Concernant la Cure, les

deux logements du haut seront réhabilités, ainsi que le local de la cure. Dans l'ancien local jeune, un logement d'accueil d'urgence sera installé.

Le risque de fermeture d'une classe

Cécile Rocca, première adjointe, a informé l'assistance de l'abandon du projet de tennis couverts près du Cube pour un autre projet moins onéreux, consistant à couvrir deux courts existants. Côté éclaircie a été évoquée la création d'une association de pêcheurs du lac du bois Gramont.

On retiendra néanmoins quelques nuages dans ce ciel de bonnes nouvelles. À l'ho-

rizon 2012, avec les premiers effets de la suppression de la taxe professionnelle et de l'instauration d'une nouvelle taxe sur les ordures ménagères ; le risque de fermeture d'une classe en élémentaire, le manque de bénévoles pour pérenniser le pédibus, le dossier du bureau de poste.

M. Emery, conseiller général du canton de Saint-Ismier, fut le plus pessimiste avec la présentation du budget du conseil général, qui voit les dépenses sociales exploser. Par conséquent, d'autres postes sont gelés comme la réfection du collège de Saint-Ismier et la diminution des subventions à la création d'entreprises.

Jean-Marie SARRACANI



Le maire, Laurence Bellicard, a fait ouvrir la cérémonie par le conseil municipal enfants.

La poste : suspension provisoire

Lors de la cérémonie des vœux, Mme Bellicard, maire, est longuement revenue sur le dossier du bureau de poste. Elle a évoqué le braquage en septembre et la fermeture définitive du bureau de poste de Bernin. L'édile a fait part des rencontres de septembre à décembre avec la direction de La Poste pour maintenir ce service public. Devant le refus formel de l'enseigne de rouvrir le bureau, une agence postale communale a été ouverte en mairie dès le 17 décembre. Cette décision a fait l'objet d'une délibération votée le 9 décembre.

Or, le maire a informé les habitants du recours gracieux de M. Vermeulen, le-

quel a soulevé un vice de forme (l'affichage de l'ordre du jour avait été effectué à l'intérieur de la mairie et n'était pas visible de l'extérieur). Si le recours aboutissait, l'agence postale communale pourrait être suspendue.

Cependant, Mme Bellicard précisait qu'une délibération prise lors du conseil municipal de janvier rétablira l'agence postale qui assurera, à terme 90 % des services de la poste. Enfin, coupant court aux rumeurs, elle ajoutait : « La Poste n'est pas tenue d'ouvrir un bureau de poste dès lors qu'un autre bureau, celui de Crolles, se situe à moins de 5 kilomètres et à 20 minutes ». □